

# **FCPE AVENIR MODERE**

**Rapport de gestion  
du 01/07/2015 au 30/06/2016**

**Conseil de surveillance 2016**

# PRÉSENTATION DES INTERVENANTS

---

## **Société de gestion**

### **NATIXIS ASSET MANAGEMENT**

N° d'Agrément AMF GP-90-009 - N° RCS PARIS 329 450 738  
21 quai d'Austerlitz - 75013 Paris

## **Teneur de comptes conservateur de parts**

### **NATIXIS INTEREPARGNE**

N° RCS PARIS 692 012 669  
30 avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris

## **Dépositaire**

### **CACEIS BANK FRANCE**

N° RCS PARIS 692 024 722  
1-3 place Valhubert - 75013 Paris

## **Commissaire aux comptes**

### **PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT**

63 rue de Villiers - Crystal Park - 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

## **Déléataire comptable**

### **CACEIS FUND ADMINISTRATION**

N° RCS PARIS 420 929 481  
1-3 place Valhubert - 75013 Paris

**Ce document annuel est établi sous la responsabilité de la société de gestion, Natixis Asset Management.**

# SOMMAIRE

---

	Page
■ ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL	4
■ MARCHÉ DE TAUX	8
■ MARCHÉ DES ACTIONS	9
■ ÉVOLUTION DES MARCHÉS	12
■ PRÉSENTATION DU FCPE	13
■ INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES	14
■ GESTION FINANCIÈRE	17
■ RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	19
■ COMPTES ANNUELS	21
■ ANNEXE (S)	42

## CONTACTS :

Fructi Ligne : 02 31 07 74 00  
(Coût d'un appel téléphonique non surtaxé)  
[www.interepargne.natixis.com](http://www.interepargne.natixis.com)

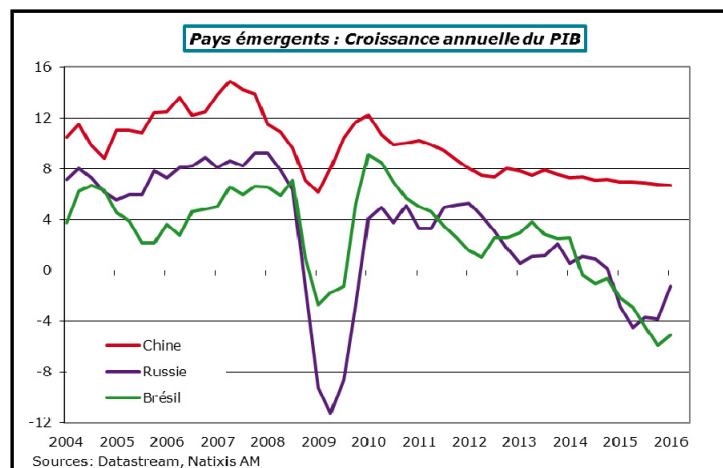
# ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

L'économie mondiale a ralenti sur l'année écoulée enregistrant ainsi une faible croissance. Les pays développés n'ont pas réussi à contrebalancer le ralentissement des pays émergents. Dans un contexte de recul du prix des matières premières et d'absence de tensions sur l'appareil productif et le marché de l'emploi, les taux d'inflation sont restés faibles dans la plupart des économies justifiant le maintien de politiques monétaires très accommodantes, voire plus accommodantes comme en zone Euro ou au Japon. Les taux longs souverains se sont ainsi détendus sur l'année écoulée alors que les marchés boursiers ont connu trois épisodes de forte volatilité : le premier à l'été 2015, avec les craintes de sortie de la Grèce de la zone Euro puis les inquiétudes concernant l'économie chinoise, le second en janvier et février 2016, la Chine étant de nouveau au cœur des préoccupations et générant des doutes sur la croissance mondiale, enfin en juin 2016, avec la forte incertitude liée à la perspective d'une sortie du Royaume Uni de l'Union européenne (Brexit).

## ENVIRONNEMENT MACROECONOMIQUE

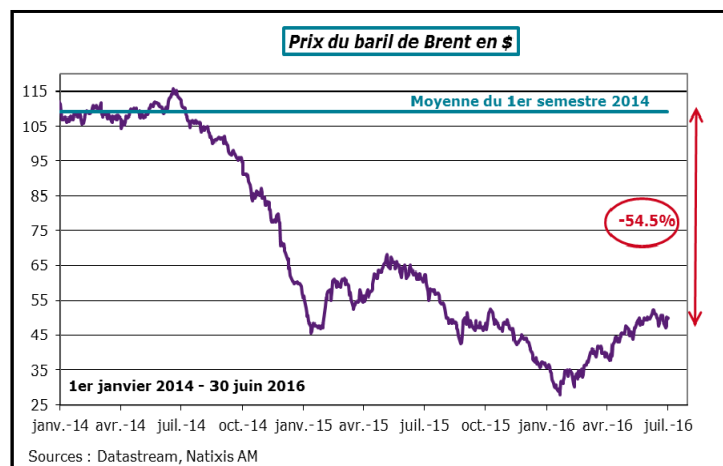
### L'économie chinoise a continué de ralentir.

Celle-ci poursuit le rééquilibrage de sa croissance vers le secteur des services et de la consommation, et non plus le secteur manufacturier et l'investissement comme par le passé, afin de disposer d'une croissance plus soutenable à long terme. Cette longue transition s'opère dans un contexte d'endettement élevé et en forte progression des entreprises, ce qui fait courir un risque sur la stabilité du système bancaire. Afin d'éviter un ralentissement trop marqué de l'activité, les autorités ont autorisé une dépréciation contrôlée du yuan, à partir d'août 2015, en veillant à limiter les sorties de capitaux. Les chiffres d'activité décevants publiés en juin 2016 laissaient présager de l'adoption de politiques économiques plus accommodantes de la part des autorités.



**Les pays émergents ont été lourdement affectés par le ralentissement de l'économie chinoise** au travers de plus faibles exportations et du net recul du prix des matières premières qui a fragilisé les pays exportateurs tels que le Brésil et la Russie. Ces deux économies sont entrées dans une profonde récession alors que la croissance est restée résiliente en Inde.

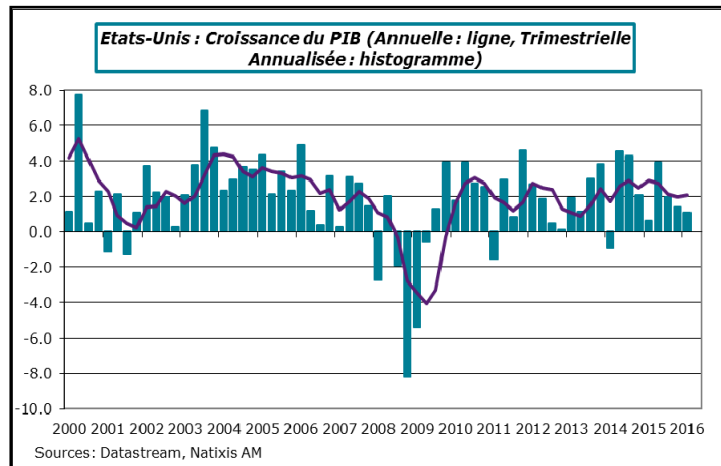
**En dépit d'un sensible rebond à partir de février 2016, le prix du pétrole s'inscrivait encore fin juin en recul de plus de 50% par rapport au premier semestre 2014.** Ceci traduit une situation d'excès d'offre par rapport à la demande conduisant à des stocks très élevés. Le prix du pétrole devrait rester bas et continuer de peser sur les prix à la consommation et les coûts des entreprises. Cela génère des gains de



# ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

pouvoir d'achat et une hausse des taux de marge pour les pays consommateurs de pétrole et des pertes de revenus importantes pour les pays producteurs. La dégradation rapide des finances publiques de ces derniers, dont les recettes proviennent majoritairement du pétrole, ont amené un certain nombre d'entre eux (dont l'Arabie Saoudite, le Qatar et Abu Dhabi) à annoncer devoir procéder à des émissions de dettes auprès d'investisseurs étrangers.

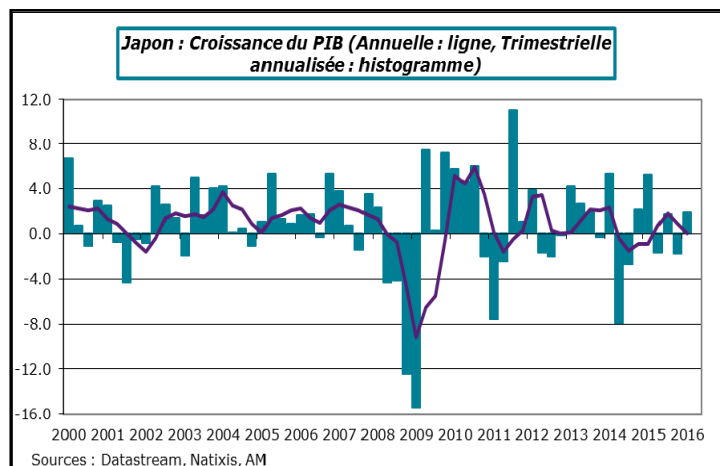
**Aux Etats-Unis, la croissance a ralenti sur l'année écoulée.** La consommation des ménages s'est modérée et les entreprises ont réduit leurs investissements productifs. Le secteur manufacturier a été affecté par le maintien à un niveau élevé du dollar et le net recul du prix du pétrole a pénalisé le secteur énergétique. Le marché de l'emploi a continué de s'améliorer tout en restant déséquilibré. Le nombre de personnes à temps partiel mais désirant travailler plus a certes nettement baissé depuis 2011 mais reste à un niveau supérieur à celui qui prévalait avant la crise.



Il en est de même pour le taux de chômage à long terme. Cela se traduit par une progression toujours réduite des salaires contribuant au maintien d'une faible inflation. Le déflateur des dépenses des ménages n'augmentait que de 0,9% sur un an au mois de mai 2016 et l'indice sous-jacent (excluant l'alimentation et l'énergie) de 1,6%, bien inférieur à la cible de 2% suivie par la banque centrale américaine (Fed). Les chiffres d'activité publiés en mai et juin se sont avérés mitigés. Si les dépenses des ménages ont nettement rebondi après les chiffres très décevants enregistrés depuis l'automne, les commandes de biens capitaux ne laissaient pas présager d'un rebond de l'investissement des entreprises et le marché de l'emploi s'inscrivait en net ralentissement.

Après avoir longuement préparé les marchés à une prochaine normalisation de sa politique monétaire, **la Fed** a procédé à sa première hausse de taux depuis près de 10 ans, le 16 décembre 2015. Elle a relevé la fourchette d'évolution du taux des fonds fédéraux à [0,25% ; 0,50%] contre [0% ; 0,25%] précédemment. Cette hausse marquait les progrès réalisés en matière de croissance et d'emplois depuis la grande récession. Elle les a par la suite laissés inchangés compte tenu du ralentissement de la croissance et du maintien d'une inflation encore bien inférieure à 2%. Lors de la réunion du 14 et 15 juin, l'incertitude liée à la tenue du référendum sur l'appartenance du Royaume-Uni à l'Union européenne (le 23 juin) a été l'un des facteurs contribuant au statu quo.

Après avoir connu une forte récession en 2014, **l'économie japonaise ne parvient toujours pas à renouer avec la croissance** et à sortir de sa longue période de déflation. Le relèvement du taux de TVA, le 1<sup>er</sup> avril 2014, a eu un impact négatif persistant sur le comportement des ménages et les exportations ont été affectées par la moindre demande mondiale, plus

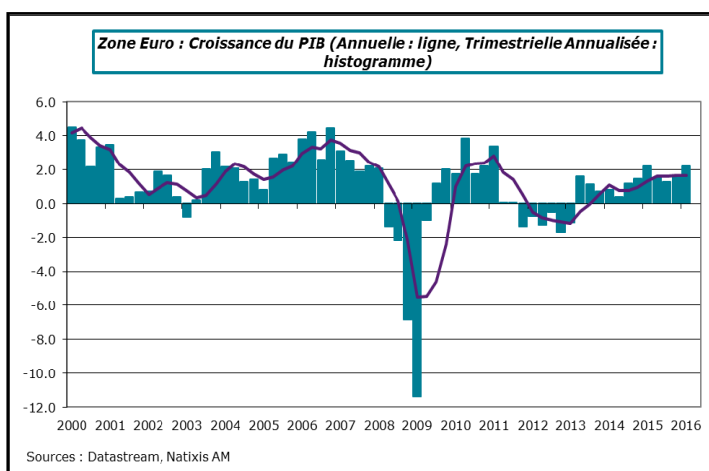


# ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

spécifiquement de la Chine, ainsi que par la forte appréciation du yen depuis début 2016. Dans ce contexte, le premier ministre, Shinzo Abe, a décidé de reporter pour la seconde fois le relèvement du taux de TVA (de 8 à 10%) à octobre 2019, contre avril 2017 précédemment annoncé et octobre 2015 initialement prévu.

**La Banque du Japon** a créé la surprise, le 29 janvier 2016, en décidant de réduire son taux de dépôt à -0,1% pour une partie des réserves que les banques détiennent à la banque centrale. Elle continue par ailleurs son vaste programme d'achats d'actifs financiers (80 trillions de yens par an). En dépit de ces mesures, l'inflation reste toujours bien inférieure à sa cible de 2% (-0,4% en mai). Fin juin, la détérioration des enquêtes menées auprès des chefs d'entreprises et la nette dégradation des perspectives d'inflation des ménages laissaient augurer de l'adoption de nouvelles mesures de soutien à l'activité.

**En zone Euro**, la reprise de la croissance amorcée au second semestre 2014 s'est poursuivie et s'est raffermie. Les conditions de financement avantageuses permises par la politique monétaire plus accommodante de la banque centrale européenne (BCE), le recul du prix du baril de pétrole et l'amélioration progressive du marché de l'emploi ont été autant de facteurs permettant de soutenir la demande interne. Les politiques budgétaires ont par ailleurs cessé de peser sur la croissance. Dans ce contexte, les dépenses des ménages se sont

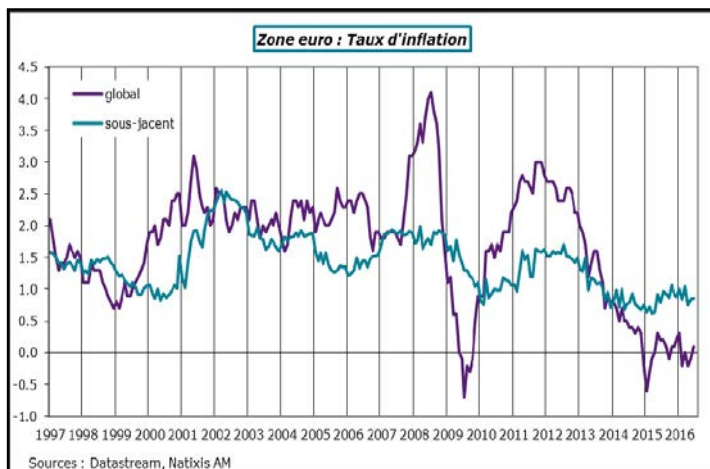


accéléérées et l'investissement productif s'est amélioré. La croissance reste faible malgré tout ce qui se traduit par le maintien d'un taux de chômage élevé (10,1% en mai). En juin, les enquêtes menées auprès des chefs d'entreprises signalaient la poursuite de la reprise mais à un rythme un peu plus modéré qu'au premier trimestre (+0,6%). Ces enquêtes n'avaient pas encore intégré les résultats du référendum sur le « **Brexit** ».

**L'impact de ce vote sera important au Royaume-Uni avec un risque fort de récession.** Une longue période d'incertitude commence avec la mise en place d'un nouveau cadre à définir sur les relations à venir entre le Royaume-Uni et l'Union européenne. Il s'agit notamment de déterminer les conditions d'accès de ce dernier au marché unique qui se révèle être la principale destination de ses exportations. Le fort déficit extérieur britannique rend l'économie très dépendante des entrées de capitaux étrangers pour le financer ce qui constitue une source de fragilité dans un contexte d'incertitude élevée. La Banque d'Angleterre s'est dite prête à assouplir sa politique monétaire durant l'été pour limiter l'impact du choc sur la croissance. En zone Euro, les conséquences du Brexit sur la croissance seront plus limitées, les échanges se faisant majoritairement entre les pays de la zone. La croissance devrait se poursuivre mais à un rythme un peu plus modéré qu'initialement anticipé compte tenu d'un comportement probablement plus attentiste de la part des ménages et des entreprises et de moindres échanges avec le Royaume Uni.

# ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

Face au maintien persistant d'une faible inflation, la BCE a pris de nouvelles mesures visant à renforcer son programme d'achats d'actifs financiers lancé en janvier 2015. Le 3 décembre 2015, elle a décidé de prolonger ses achats d'actifs de six mois, jusqu'à mars 2017 au moins, et de réinvestir les recettes issues des obligations arrivant à maturité aussi longtemps que nécessaire. Elle a également baissé le taux de dépôt pour le ramener à -0,3%, contre -0,2% depuis septembre 2014.



Le 10 mars 2016, la dégradation des perspectives d'inflation ont amené la BCE à renforcer l'ensemble de ses mesures :

- Les taux ont été baissés, le taux principal de refinancement passant de 0,05% à 0%, le taux de la facilité de prêt de 0,30% à 0,25% et le taux de dépôt de -0,30% à -0,40%.
- Les achats mensuels d'actifs financiers ont été portés à 80 milliards d'euros, contre 60 milliards depuis mars 2015, et élargis aux obligations d'entreprises non financières bien notées à partir du mois de juin.
- Une nouvelle série de quatre opérations de refinancement à long terme ciblées (TLTRO 2) a été lancée à des conditions beaucoup plus avantageuses que la première. Si les banques prêtent au secteur privé au-delà d'un certain seuil, elles pourront se refinancer au taux de dépôt en vigueur au moment de l'opération, soit -0,40% actuellement. La BCE pourrait alors être amenée à rémunérer les banques afin qu'elles prêtent davantage. La première opération TLTRO 2 s'est tenue le 29 juin et s'est révélée assez décevante puisque le montant net alloué n'a été que de 31,4 milliards d'euros.
- Enfin, elle a indiqué que les taux resteraient bas, ou plus bas, bien après l'horizon de ses achats d'actifs financiers.

En juin 2016, l'inflation restait encore bien inférieure à 2% (seulement 0,1% pour l'indice global et 0,9% pour l'indice sous-jacent) et les anticipations d'inflation contenues dans le marché s'avéraient très faibles. La politique monétaire semble avoir atteint ses limites. Des conditions de financements avantageuses sont nécessaires mais pas suffisantes pour inciter les ménages et les entreprises à se projeter dans le futur pour investir aujourd'hui plutôt que demain. La politique monétaire doit désormais être complétée par une politique budgétaire beaucoup plus volontariste pour modifier les anticipations et être le catalyseur d'une véritable reprise de l'investissement privé.

# MARCHÉ DE TAUX

## LES MARCHES FINANCIERS :

### LES MARCHES OBLIGATAIRES D'ÉTAT :

Les taux obligataires souverains se sont nettement détendus sur l'année écoulée pour s'établir à fin juin 2016 sur des plus bas historiques pour la plus grande partie des pays et en territoire négatif pour un certain nombre d'entre eux. Le maintien de politiques monétaires très accommodantes, ou encore plus accommodantes, et comme devant le rester pendant un bon moment en a été principalement à l'origine. Le relèvement des taux de la Fed, le 16 décembre, n'a pas eu d'impact sur les marchés obligataires, cette dernière les ayant bien préparés à cette éventualité.

La détente des taux a par ailleurs été accentuée lors des différentes phases de turbulence enregistrées par les marchés boursiers. Cela a donné lieu à des mouvements de fuite vers la qualité de la part des investisseurs délaissant les actifs risqués pour se réfugier sur des titres jugés plus sûrs comme les obligations souveraines. Cela a été le cas en août 2015 ainsi qu'en janvier et février 2016 en raison des craintes liées à l'économie chinoise et aux conséquences sur les perspectives de croissance mondiale. A la fin du



mois de juin, le choc lié au « Brexit » a provoqué une baisse brutale des taux longs. Le taux à 10 ans allemand est ainsi passé en territoire négatif. Ce dernier clôturant à -0,13%, le 30 juin 2016, contre 0,77% un an plus tôt. Le 10 ans français a clôturé à un plus bas historique : 0,20%, contre 1,20% un an auparavant, et les taux italien et espagnol ont perdu respectivement 95 et 120 points de base sur l'année pour terminer à 1,35% et 1,11%. Le 10 ans américain a clôturé à 1,5% le 30 juin 2016, contre 2,3% un an plus tôt, revenant sur les niveaux atteints à l'été 2012. Le taux à 10 ans anglais a terminé l'année à son plus bas historique, à 1% le 30 juin contre 2% un an plus tôt, en raison de la forte défiance des investisseurs vis-à-vis des actifs risqués et dans la perspective de mesures d'assouplissement à venir de la part de la Banque d'Angleterre.



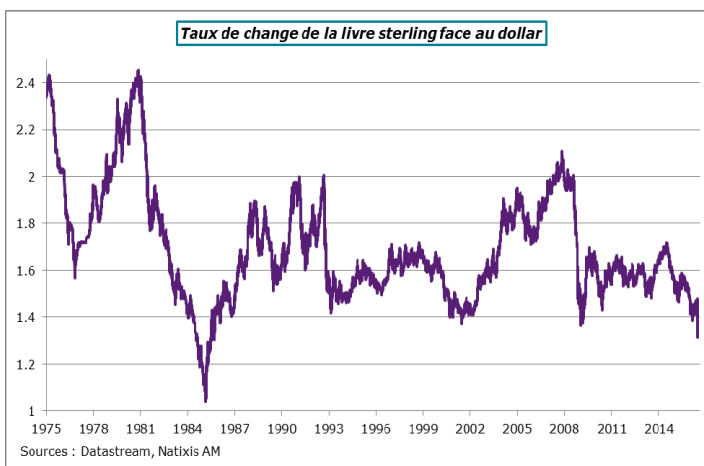
# MARCHÉ DES ACTIONS

## LES MARCHES DES CHANGES :

Après s'être nettement déprécié face à l'ensemble des monnaies entre mai 2014 et mars 2015, l'euro a eu tendance à s'apprécier légèrement sur l'année pour rester à un bas niveau en raison de la perspective d'une politique monétaire durablement accommodante de la part de la BCE. Le dollar a connu l'évolution inverse. Il s'est fortement apprécié de juillet 2014 à janvier 2016 sous l'effet de l'attente d'une politique monétaire moins accommodante de la part de la Fed. Par la suite, la perspective de moindres relèvements de taux que prévu s'est traduite par une baisse du dollar par rapport à l'ensemble des monnaies, ce dernier clôturant fin juin à un niveau encore élevé. Sur l'année écoulée, le taux de change de l'euro par rapport au dollar est resté quasiment inchangé, ce dernier s'établissant à 1,1 \$, le 30 juin 2016.

**L'année a été marquée par les fortes fluctuations du yen et de la livre sterling.** En dépit de la baisse des taux de la part de la Banque du Japon et de la poursuite de ses achats massifs d'actifs financiers, le yen s'est apprécié de plus de 15% par rapport à ses principaux partenaires commerciaux à partir du mois de janvier 2016. La monnaie nipponne a fait l'objet d'un mouvement de fuite vers la qualité de la part des investisseurs internationaux puisqu'ils sont persuadés que la Banque du Japon n'ira pas plus loin.

Au Royaume Uni, la livre sterling, qui avait déjà fortement baissé vis-à-vis de ses principaux partenaires commerciaux à partir de décembre 2015 en raison des craintes liées au référendum, a littéralement plongé après l'annonce des résultats. Elle a perdu près de 10% en l'espace de cinq jours pour s'établir à son plus bas niveau face au dollar depuis 1985. Sur l'année, elle a baissé de 14,6% face au billet vert.

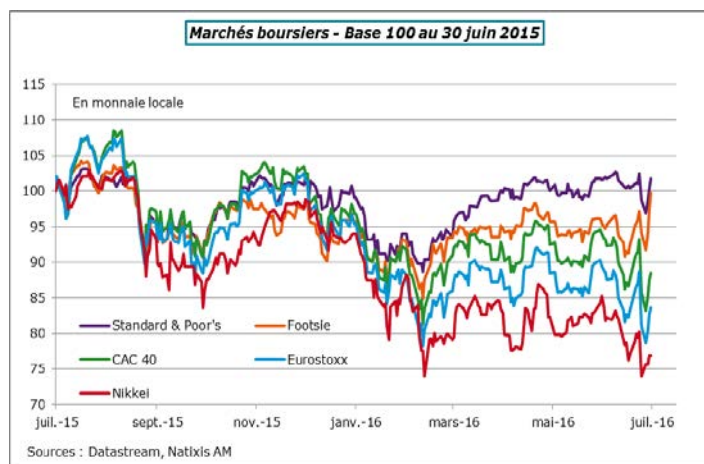


## LES MARCHES BOURSISERS :

Les marchés boursiers ont connu d'importantes secousses au cours de l'année pour terminer en forte baisse à l'exception des indices américains.

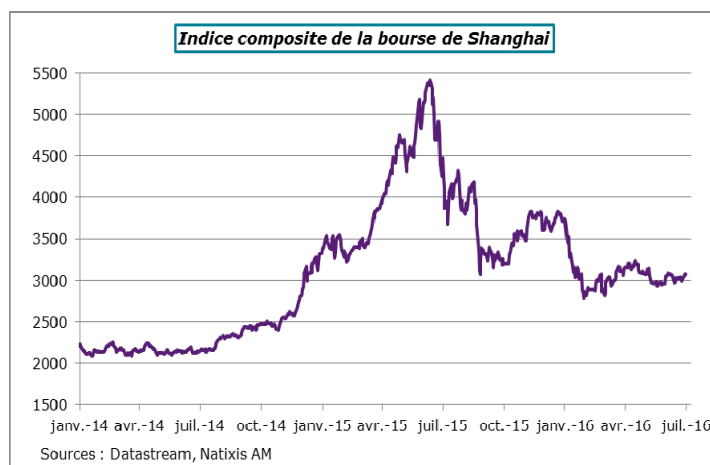
Début juillet, les indices européens ont été affectés par les fortes incertitudes concernant le devenir de la Grèce au sein de la zone Euro. L'échec des négociations entre la Troïka (FMI, Commission Européenne, BCE) et le gouvernement grec, le 26 juin, et l'annonce de la tenue d'un référendum, prévu le 5 juillet, ont pesé sur les indices. Les marchés ont rapidement rebondi avec la reprise des négociations et la signature d'un accord, le 16 juillet.

En août, les marchés mondiaux ont plongé en raison des inquiétudes sur l'économie chinoise. Le facteur déclencheur a résidé dans la dévaluation surprise du yuan, le 11 août, faisant craindre un ralentissement plus marqué de la croissance. Après avoir enregistré une hausse



# MARCHÉ DES ACTIONS

spectaculaire, déconnectée des fondamentaux, les marchés boursiers chinois ont plongé entre le 18 et le 26 août. Cette chute, conjuguée à des interventions jugées non convaincantes de la part des autorités, et des données attestant d'un net ralentissement de la croissance ont généré un mouvement de défiance des investisseurs vis-à-vis des actifs risqués. Les places mondiales ont fortement baissé. Entre le 10 et le 26 août, les indices CAC 40, Dax 30 (Allemagne) et Eurostoxx 50 ont perdu un peu plus de 13%, le Nikkei 11,7% et l'indice Standard Poor's 7,8%.



Après être restés assez volatils en septembre, les marchés ont nettement rebondi en octobre pour effacer une grande partie des pertes enregistrées au mois d'août. Ils ont été rassurés par la légère amélioration du marché boursier chinois et profité du fait que la Fed se soit abstenue de relever ses taux en septembre. La BCE s'est par ailleurs déclarée prête à rendre sa politique monétaire encore plus accommodante en décembre.

Après une courte phase de consolidation, les indices ont fortement chuté à partir du mois de décembre. Ils ont tout d'abord été affectés par le fort recul de l'indice ISM du secteur manufacturier aux Etats-Unis, laissant craindre une contraction de l'activité, et déçus des mesures prises par la BCE. Le relèvement des taux de la Fed, le 15 décembre, n'a pas impacté les marchés.

Début 2016, les marchés ont connu leur deuxième secousse sismique avec une période de forte volatilité. Là encore, les craintes sont venues de l'économie chinoise avec la publication d'une enquête menée auprès des industriels indiquant une plus forte contraction du secteur manufacturier. Des indicateurs d'activité décevants aux Etats-Unis et en zone Euro ont également pesé sur les marchés. L'indice composite de la bourse de Shanghai a plongé de plus de 15% sur les 15 premiers jours de l'année entraînant dans son sillage les indices des principaux pays développés avec des reculs de près de 10%. Contrairement au mois d'août, la chute des marchés a duré plusieurs semaines. Les inquiétudes croissantes sur l'économie mondiale ont généré une nouvelle baisse du prix du pétrole, sous les 30 \$, pesant davantage sur les indices. Les investisseurs ont alors craint que les banques centrales baissent encore leurs taux directeurs, alors qu'ils sont proches de zéro ou déjà en territoire négatif, ce qui aurait pour conséquence de peser davantage sur la rentabilité des banques. Cela a amplifié la baisse des titres bancaires déjà fragilisés par la publication de mauvais résultats au quatrième trimestre. Les intervenants ont également commencé à douter de l'efficacité des politiques monétaires menées par les banques centrales. Entre le 30 novembre 2015 et le 11 février 2016, les indices européens ont perdu un peu plus de 20%, l'indice Nikkei 20,4% et l'indice Standard and Poor's 12,1%.

Du 12 février au 20 avril, les marchés ont rebondi et se sont stabilisés jusqu'au début du mois de juin. Le rebond du prix du pétrole, une politique monétaire plus accommodante de la part de la BCE et de moindres hausses de taux attendues de la part de la Fed ont permis de rassurer les investisseurs.

Le mois de juin a été très volatil. Les marchés ont tout d'abord été affectés par les chiffres décevants de l'emploi américain puis par les craintes liées à une possible sortie du Royaume Uni de l'Union européenne, de nombreux sondages allant dans ce sens. Du 20 au 23 juin, la remontée des votes en faveur du maintien des britanniques dans

# MARCHÉ DES ACTIONS

---

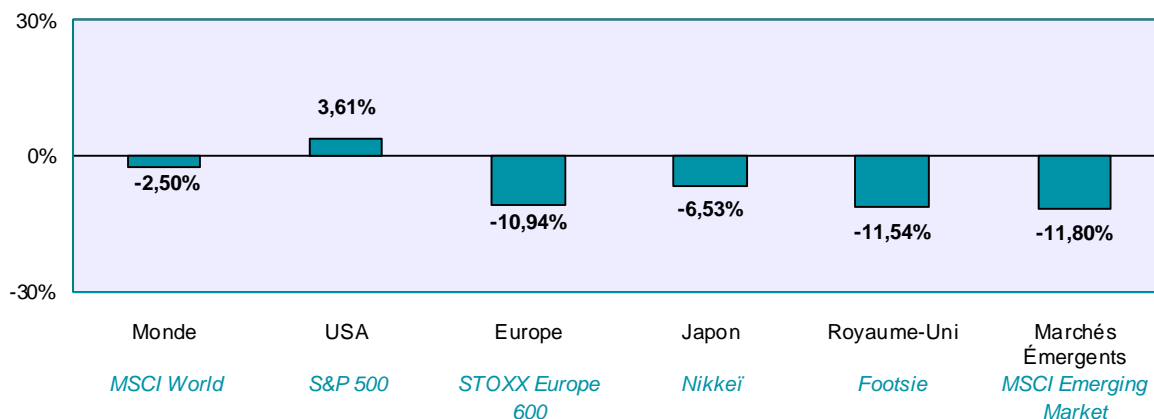
l'UE, au travers des sondages, a permis un bref rebond des marchés avant de chuter de nouveau une fois les résultats connus. Les valeurs bancaires ont été les plus affectées en raison des inquiétudes liées au devenir de la City, la plus grande place financière européenne qui se situe à Londres. Les indices ont pu sensiblement se reprendre sur les derniers jours de juin suite aux déclarations des banques centrales. Ces dernières se sont dites prêtes à injecter d'importants montants de liquidités si nécessaire dont plus de 250 milliards de livre sterling pour la Banque d'Angleterre.

Au total, sur l'année écoulée, l'indice CAC 40 a baissé de 11,5%, l'indice Eurostoxx 50 de 16,3% et l'indice Nikkei de 23%. L'indice Standard and Poor's est resté quasiment stable (+1,7%) tout comme l'indice Fointsie au Royaume-Uni (-0,3%). Ces performances sont très différentes une fois exprimées en euros pour les marchés britanniques et japonais. En raison de la chute de la livre sterling, le Fointsie baisse de 15% exprimé en euros. Le recul de l'indice Nikkei est plus limité à -7,9% compte tenu de l'appréciation du yen. L'indice Standard and Poor's progresse quant à lui de 2%.

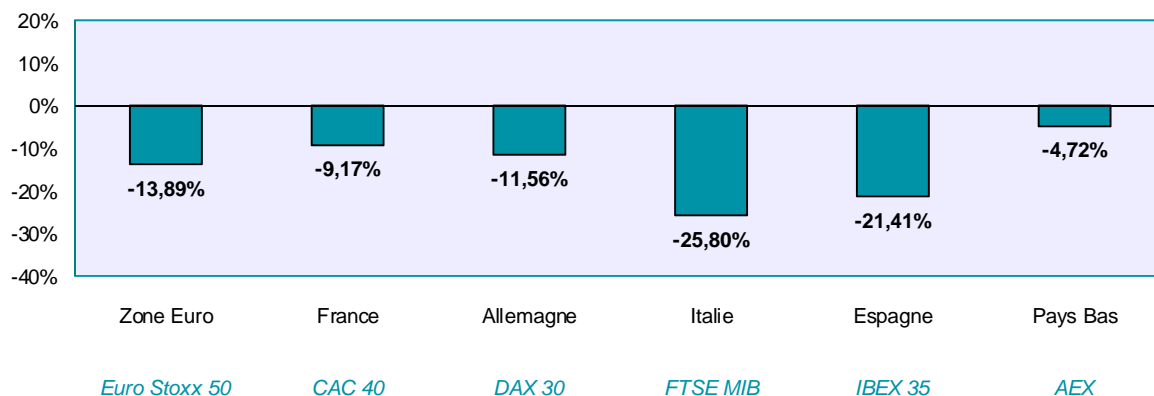
# EVOLUTION DES MARCHÉS

## ■ Actions

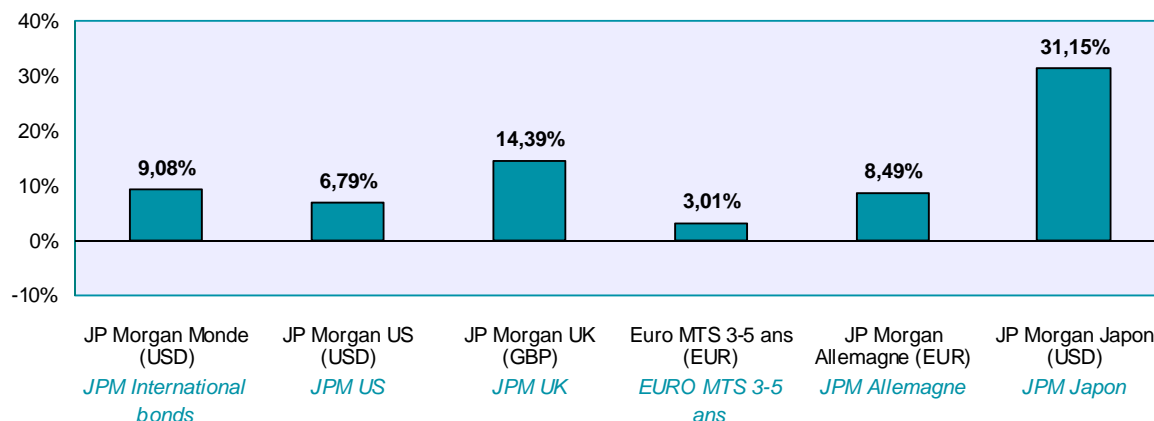
Du 30/06/2015 au 30/06/2016



Les performances sont calculées en euros, dividendes nets réinvestis



## ■ Obligations



Les performances sont calculées au cours de clôture

## ■ Monétaire

Taux interbancaire 3 mois	30/06/2016 (en %)	30/06/2015 (en %)
Zone Euro	-0,29	-0,01
Royaume-Uni	0,56	0,58
USA	0,65	0,28
Japon	0,06	0,17

# PRÉSENTATION DU FCPE

---

## ■ Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI)

Le DICI de votre FCPE est annexé au présent rapport annuel, n'hésitez pas à le consulter.

Ce document synthétique rappelle l'orientation de gestion du FCPE, son niveau de risque et de rendement ainsi que les frais courants prélevés sur le fonds et l'historique de ses performances.

*Nous souhaitons attirer votre attention sur l'écart possible que vous pourriez constater entre le taux de frais courants présenté dans le DICI et les taux présentés dans ce rapport annuel, ce dernier étant arrêté à fin juin 2016.*

## ■ Impacts de la Directive « AIFM »

La directive européenne 2011/61/UE relative aux Gestionnaires de « Fonds d'Investissement Alternatifs » (FIA) a vu ses dispositions transposées en droit français courant juillet 2013.

A ce titre, les Fonds d'épargne salariale sont désormais qualifiés de FIA, au sein de la famille des « Organismes de Placement Collectifs » (OPC), le terme « OPCVM » étant réservé aux seuls Fonds conformes à la directive 2009/65/CE (Directive « UCITS IV »).

## ■ Changements substantiels au cours de l'exercice

Néant.

---

**NB : Pour une information plus complète sur les modalités de fonctionnement de votre FCPE, vous pouvez vous reporter à son Règlement qui est disponible, sur simple demande, auprès de votre entreprise.**

# INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

---

## ■ Sélection et évaluation des intermédiaires et contreparties – Exécution des ordres

Dans le cadre du respect par la société de gestion de son obligation de « best execution », la sélection et le suivi des intermédiaires taux, des brokers actions et des contreparties sont encadrés par un processus spécifique.

La politique de sélection des intermédiaires / contreparties et d'exécution des ordres de la société de gestion est disponible sur son site internet : <http://www.nam.natixis.com> (rubrique "A propos de Natixis AM / Engagements de gouvernance et de compliance").

## ■ Politique de vote

Lorsque les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille sont délégués par le conseil de surveillance à la société de gestion, le détail des conditions dans lesquelles celle-ci entend exercer lesdits droits de vote, ainsi que le dernier compte-rendu annuel sont consultables à son siège ou disponibles sur son site internet :

<http://www.nam.natixis.com> (rubrique "A propos de Natixis AM / Engagements de gouvernance et de compliance").

Lorsque les droits de vote sont exercés directement par le conseil de surveillance ou individuellement par les porteurs de parts, veuillez-vous reporter au règlement de votre FCPE.

## ■ Frais d'intermédiation

Le détail des conditions dans lesquelles la société de gestion a eu recours à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres au cours du dernier exercice clos est consultable sur son site internet :

<http://www.nam.natixis.com> (rubrique "A propos de Natixis AM / Engagements de gouvernance et de compliance").

## ■ Critères Environnementaux, Sociaux et de qualité de Gouvernance (« ESG »)

Cet OPC ne prend pas en compte simultanément les trois critères « ESG ».

## ■ Risque global

La méthode de calcul retenue par la société de gestion pour mesurer le risque global de cet OPC est celle de l'engagement.

## ■ Traitement des actifs non liquides

Néant.

# INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

---

## ■ Gestion de la liquidité

La société de gestion a défini une politique de gestion de la liquidité pour ses fonds ; elle s'appuie sur un dispositif de contrôle et de surveillance de la liquidité assurant un traitement équitable des investisseurs afin de permettre d'honorer toutes les demandes de rachat et ainsi rembourser les investisseurs selon les modalités prévues par le prospectus.

- *Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter le règlement de votre fonds (article 15 notamment), disponible auprès de votre entreprise ou de la société de gestion (voir ci-dessous la rubrique « Accès à la documentation de l'OPC »).*

Toute modification éventuelle de cette politique en cours d'exercice, ayant impacté la documentation du fonds, sera indiquée dans la rubrique « changements substantiels » figurant précédemment dans les pages « Présentation du fonds ».

## ■ Gestion des risques

Dans le cadre de sa politique de gestion des risques, la société de gestion de portefeuille établit, met en œuvre et maintient opérationnelles une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentées qui permettent d'identifier les risques liés à ses activités, processus et systèmes.

- *Pour plus d'information, consulter le DICI de cet OPC figurant en annexe au présent rapport annuel (rubrique « Profil de risque et de rendement » au verso du DICI) ou son règlement, disponibles sur simple demande auprès de votre entreprise ou de la société de gestion selon modalités ci-dessous « Accès à la documentation de l'OPC ».*

## ■ Effet de levier

- Montant total brut du levier auquel le FIA a recours : 99,92%.
- Montant total net du levier auquel le FIA a recours : 99,92%.

Levier Brut :

Cet indicateur mesure la somme des valeurs absolues de toutes les positions, y compris des dérivés qui sont convertis en équivalent sous-jacent qu'ils soient en couverture ou en exposition, et en excluant la trésorerie et ses équivalents.

Levier en engagement (net) :

Cet indicateur mesure la somme des valeurs absolues de toutes les positions après conversion en équivalent sous-jacent des dérivés et prise en compte des accords de compensation et/ou couverture.

Un résultat inférieur ou égal à 100% indique l'absence de levier sur les fonds.

# INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

---

## ■ Exposition à des titrisations

Néant.

## ■ Accès à la documentation du fonds

La documentation légale du fonds est disponible sur l'Espace Sécurisé Epargnants à l'adresse [www.interepargne.natixis.com/epargnants](http://www.interepargne.natixis.com/epargnants) ou, sur simple demande écrite, auprès de la société de gestion à son siège (21 quai d'Austerlitz - 75634 PARIS Cedex 13) ou à l'adresse e-mail suivante : [nam-service-clients@am.natixis.com](mailto:nam-service-clients@am.natixis.com)

## ■ Rémunérations

La politique de rémunération de la société de gestion et les montants versés au cours du dernier exercice sont publiés dans le rapport annuel de la société de gestion dont un extrait est disponible sur demande et consultable sur le site internet [www.nam.natixis.com](http://www.nam.natixis.com)



# GESTION FINANCIÈRE – Analyse globale

L'économie mondiale a ralenti sur l'année écoulée, enregistrant ainsi une faible croissance. Les pays développés n'ont pas réussi à contrebalancer le ralentissement des pays émergents. Les marchés boursiers ont été très nerveux. Sur la période nous avons connu trois épisodes de forte volatilité : le premier à l'été 2015, avec les craintes de sortie de la Grèce de la zone Euro, puis les inquiétudes concernant l'économie chinoise, le second en janvier et février 2016, la Chine étant de nouveau au cœur des préoccupations et générant des doutes sur la croissance mondiale, enfin en juin 2016, avec la forte incertitude liée à la perspective d'une sortie du Royaume Uni de l'Union européenne (Brexit).

Au total, l'indice des actions Européennes, le Stoxx Europe 600 DNR baisse fortement de -10,94% sur la période.

Sur les marchés de taux, dans un contexte de recul du prix des matières premières et d'absence de tensions sur l'appareil productif et le marché de l'emploi, les taux d'inflation sont restés faibles dans la plupart des économies justifiant le maintien de politiques monétaires très accommodantes, voire plus accommodantes comme en zone Euro ou au Japon. Les taux longs souverains se sont ainsi détendus sur l'année écoulée.

En zone Euro, face au maintien persistant d'une faible inflation, la BCE a pris de nouvelles mesures visant à renforcer son programme d'achats d'actifs financiers lancé en janvier 2015. Le 3 décembre 2015, elle a décidé de prolonger ses achats d'actifs de 6 mois, jusqu'à mars 2017 au moins, et de réinvestir les recettes issues des obligations arrivant à maturité aussi longtemps que nécessaire. Elle a également baissé le taux de dépôt pour le ramener à -0,3%.

Le 10 mars 2016, la dégradation des perspectives d'inflation ont amené la BCE à renforcer l'ensemble de ses mesures : Les taux ont été encore abaissés, le taux principal de refinancement passant de 0,05% à 0%, le taux de la facilité de prêt de 0,30% à 0,25% et le taux de dépôt de -0,30% à -0,40%.

Au final, l'indice EONIA qui rend compte de la performance du marché monétaire a été négatif et est ressorti à -0,22% sur la période.

Le FCPE Avenir Modéré est investi pour une part très importante (entre 60% et 100%) en produits monétaires afin de conserver un profil de risque limité. A fin juin 2016, notre allocation de la poche monétaire est de 79% du total de l'actif net. La médiocre performance des actions sur la période nous a conduits à conserver un poids moyen élevé en placements monétaires autour de 81,5% de l'actif net et ce en dépit du faible rendement des placements monétaires, voire des rendements qui deviennent négatifs en fin de période à mesure que la BCE abaisse ses taux d'intérêts. Le détail par opcvn est de 31,8% sur Natixis Trésorerie, et de 47,2% sur Natixis Trésorerie Plus à fin juin 2016.

Le FCPE peut investir jusqu'à 10% de son actif sur les marchés d'actions européennes et jusqu'à 20% en produits obligataires pour dynamiser la performance.

Sur les obligations, le poids de la poche obligataire était de 16,2% en début de période et de 15,5% à fin juin 2016.

Néanmoins, par précaution, la poche obligataire a été réduite jusqu'à 7% en décembre 2015 au moment de la première remontée des taux américains par la Réserve Fédérale aux Etats-Unis. Sortie de Natixis Euro bonds opportunité 12 mois, d'obligation, de Natixis Euro short term crédit et Natixis Euro ABS. Entrée début 2016 de Mirova Euro sustainable corporate bond de Natixis ultra short term bond et de Natixis Euro crédit.

Le poids de la poche actions représente 5,3% du FCPE en juin 2016. Il a peu varié (entre 4% et 6%) durant toute la période. Au cours de l'année, le fonds défensif Seeyond Europe minimum variance a été renforcé. Entrée de deux fonds DNCA Europe growth et DNCA value Europe arbitrage avec Seeyond actions CAC 40.

# GESTION FINANCIÈRE – Analyse globale

Le FCPE AVENIR MODERE perd -0,64% sur la période s'écoulant du 30 juin 2015 au 30 juin 2016.

La part Avenir Modéré FGE (frais de gestion à la charge de l'entreprise) recule de -0,18% sur la même période contre -0,72% pour son benchmark.

## Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
NATIXIS TRESORERIE PLUS Part IC	26 518 814,86	9 776 702,31
NATIXIS TRESORERIE PART I-C	10 180 752,00	25 979 760,20
NATIXIS EURO ABS IG SI	614 431,53	11 651 907,66
NATIXIS EURO SHORT TERM CREDIT I/A EUR	1 880 272,40	8 577 545,99
MIROVA EURO SUSTAI. AGGRE I/A (EUR) CAP	4 899 205,15	4 929 468,43
H2O TEMPO I A	8 395 588,04	0,00
NATIXIS EURO BDS OPP 12M I/A	2 024 542,52	5 304 735,18
NATIXIS EURO CREDIT IA	6 218 359,32	0,00
NATIXIS ULTRA SHORT TERME BONDS PLUS	6 009 372,00	0,00
NATIXIS OBLIVARIABLE	0,00	5 753 359,10



## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

### **SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 30 juin 2016**

#### **AVENIR MODERE**

**FONDS D'EPARGNE SALARIALE**

Régi par le Code monétaire et financier

#### Société de gestion

**NATIXIS ASSET MANAGEMENT**

21, quai d'Austerlitz

75013 PARIS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les organes de direction de la société de gestion, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels du fonds d'épargne salariale AVENIR MODERE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés sous la responsabilité de la société de gestion. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds d'épargne salariale à la fin de cet exercice.

### **2. JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*



**AVENIR MODERE**

### **3. - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux porteurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly sur Seine, le 14 septembre 2016

*Document authentifié par signature électronique*

**Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit**

**Frédéric SELLAM**

# COMPTES ANNUELS

## BILAN ACTIF

Bilan Actif au 30/06/2016

Portefeuille : 8564 AVENIR MODERE

	30/06/2016	30/06/2015
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>DÉPÔTS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>165 002 712,73</b>	<b>165 163 118,75</b>
<b>Instrumentes financiers de l'entreprise ou des entreprises liées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>165 002 712,73</b>	<b>165 163 118,75</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	165 002 712,73	165 163 118,75
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instrumentes financiers à terme</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>CRÉANCES</b>	<b>638 486,23</b>	<b>0,00</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	638 486,23	0,00
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>630 255,02</b>	<b>0,00</b>
Liquidités	630 255,02	0,00
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>166 271 453,98</b>	<b>165 163 118,75</b>

# COMPTES ANNUELS

## BILAN PASSIF

Bilan Passif au 30/06/2016

Portefeuille : 8564 AVENIR MODERE

	30/06/2016	30/06/2015
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	162 935 367,54	163 956 202,41
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	<b>2 948 902,79</b>	<b>1 656 963,06</b>
Résultat de l'exercice (a, b)	-758 965,91	-1 010 654,76
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>165 125 304,42</b>	<b>164 602 510,71</b>
* Montant représentatif de l'actif net		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations temporaires sur titres	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>DETTES</b>	<b>1 146 149,56</b>	<b>202 771,98</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	1 146 149,56	202 771,98
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>357 836,06</b>
Concours bancaires courants	0,00	357 836,06
Emprunts	0,00	0,00
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>166 271 453,98</b>	<b>165 163 118,75</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des éventuels acomptes versés au cours de l'exercice

# COMPTES ANNUELS

## HORS-BILAN

Hors-bilan au 30/06/2016

Portefeuille : 8564 AVENIR MODERE

	30/06/2016	30/06/2015
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

# COMPTES ANNUELS

## COMPTE DE RÉSULTAT

Compte de résultat au 30/06/2016

Portefeuille : 8564 AVENIR MODERE

	30/06/2016	30/06/2015
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	7,26
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Crédits d'impôt	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL (1)</b>	<b>0,00</b>	<b>7,26</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	497,55	95,11
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (2)</b>	<b>497,55</b>	<b>95,11</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>-497,55</b>	<b>-87,85</b>
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	748 845,42	1 011 756,41
Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (5)	11 637,99	13 345,33
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4 + 5)</b>	<b>-737 704,98</b>	<b>-998 498,93</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (6)	-21 260,93	-12 155,83
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (7)	0,00	0,00
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6 - 7)</b>	<b>-758 965,91</b>	<b>-1 010 654,76</b>



# COMPTES ANNUELS - Annexe comptable

## PRÉAMBULE

La clôture de l'exercice comptable est réalisée systématiquement le dernier jour de Bourse du mois de juin. Pour 2016, il s'agit du 30 juin.

L'exercice couvre la période du **1<sup>er</sup> juillet 2015 au 30 juin 2016**.

*Les comptes annuels sont présentés pour cet exercice, sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.*

## RÈGLES ET METHODES COMPTABLES

### 1 - Présentation

Les comptes annuels comprennent le bilan, les engagements hors bilan, le compte de résultat et l'annexe. Celle-ci expose les règles et méthodes comptables utilisées pour établir les comptes et donne des compléments d'information sur ces comptes.

### 2 - Règles d'évaluation

Les principales règles d'évaluation utilisées, si nécessaire, sont les suivantes :

- Les **valeurs mobilières** négociées sur un marché réglementé français ou étranger sont évaluées au prix du marché. Le prix du marché retenu est le cours de clôture du jour de la valorisation, ou le dernier cours connu à cette date. Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation, sous la responsabilité de la société de gestion.
- Les **valeurs étrangères** détenues sont évaluées sur la base de leur cours sur la place boursière où elles ont été acquises ; l'évaluation en euros est alors obtenue en retenant les parités de change euro/devise fixées à Paris le jour du calcul de la valeur liquidative.
- Les **valeurs d'entreprise non cotées** sont évaluées de la manière suivante :
  - ⇒ pour les obligations et les titres de créance : au nominal majoré des intérêts courus non échus, le contrat d'émission comportant l'engagement de la société émettrice de racheter les titres à leur valeur nominale augmentée du coupon couru, à première demande de la société de gestion ;
  - ⇒ pour les parts sociales ou actions : en fonction des informations communiquées par l'entreprise sur la base de la méthode d'évaluation décrite par le règlement ; cette méthode fait l'objet d'une validation périodique par un expert indépendant. La valorisation est validée annuellement par le commissaire aux comptes de l'entreprise.
- Les **OPC** sont valorisés à la dernière valeur liquidative connue au jour de l'évaluation.
- Les **titres de créances négociables (TCN)** :
  - ⇒ les TCN dont l'échéance, au moment de l'acquisition, est supérieure à trois mois, sont évalués sur la base du prix auquel s'effectuent les transactions sur le marché pour autant que leur durée de vie résiduelle reste supérieure à trois mois ;

# COMPTES ANNUELS - Annexe comptable

- ⇒ en l'absence de transaction significative permettant de dégager un prix de marché incontestable, les TCN sont valorisés par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui des émissions de TCN de même catégorie, bénéficiant de meilleures conditions à la date d'évaluation, majoré le cas échéant, d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre ; ainsi, les TCN français, les bons du Trésor à taux fixe et intérêt annuel (BTAN) et les bons à taux fixe (BTF) sont valorisés sur la base des cotations de marché du jour d'établissement de la valeur liquidative. Pour les autres titres, le taux de référence sera le taux interbancaire offert à Paris (Euribor) pour les titres d'échéance à moins d'un an, et le taux des BTAN pour les titres à échéance d'un an et plus ;
- ⇒ lorsque les TCN arrivent à échéance trois mois, leur valeur, au cours de la période restant à courir, peut évoluer linéairement entre le dernier prix de référence retenu et le prix de remboursement, sauf sensibilité particulière nécessitant une valorisation au prix de marché ;
- ⇒ les TCN pour lesquels le taux d'intérêt est révisé tous les trois mois sont évalués de façon linéaire, sauf sensibilité particulière nécessitant une valorisation au prix de marché ;
- ⇒ les TCN dont l'échéance, au moment de l'acquisition, est égale ou inférieure à trois mois, peuvent être évalués de façon linéaire, sauf sensibilité particulière nécessitant une valorisation au prix de marché.
- Les **titres reçus en pension** sont maintenus à la valeur du contrat.
- Les **titres donnés en pension** sont évalués à leur valeur de marché.
- Les **prêts et emprunts de titres** sont évalués à leur valeur de marché.
- Les **opérations à terme ferme et conditionnelles** sont effectuées sur les marchés réglementés et sont évaluées au prix du marché.
- Pour les **engagements hors bilan** : les instruments à terme ferme sont présentés à la valeur nominale et les instruments à terme conditionnels sont traduits en équivalent sous-jacent.
- Les **intérêts courus sur obligations** sont calculés au jour de l'établissement de la valeur liquidative.
- Les **intérêts** sont comptabilisés coupon encaissé.
- Les **achats et ventes de titres** sont comptabilisés frais exclus.
- Les sommes distribuables sont capitalisées.

# COMPTES ANNUELS - Annexe comptable

## 3 - Frais de fonctionnement et de gestion, commissions

### 3.1 - Part I

	Frais facturés au FCPE	Assiette	Taux barème	Prise en charge FCPE/Entreprise
1	Frais de gestion	Actif net	- <b>0,30%</b> (TTC) maximum l'an de l'actif net	FCPE
	Frais de gestion externes à la société de gestion de portefeuille (CAC, dépositaire, distribution, avocats)		<b>Honoraires du Commissaire aux comptes</b> fixés à 0,75% (TTC) maximum l'an de l'actif net, selon un barème dégressif (1), dans la limite des frais réellement facturés*.	
2	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	<b>Commissions de gestion indirectes :</b> 0,25% (TTC) maximum l'an pour la partie investie en parts et actions d'OPCVM/FIA.	FCPE
3	Commissions de mouvement		Néant	Néant
4	Commission de surperformance		Néant	Néant

(1) Les honoraires du Commissaire aux comptes dépendent du programme de travail de celui-ci, ils sont fortement dégressifs en taux en fonction de l'actif net du Fonds. Ils peuvent être plus élevés une année donnée en cas d'opérations exceptionnelles. A titre illustratif, les taux maximums sont en général les suivants :

- 0,75% maximum l'an de l'actif net jusqu'à 150 000 €,
- 0,40% maximum l'an de l'actif net jusqu'à 800 000 €,
- 0,25% maximum l'an de l'actif net jusqu'à 7 700 000 €,
- 0,05% maximum l'an de l'actif net jusqu'à 45 800 000 €,
- 0,02% maximum l'an de l'actif net au delà de 45 800 000€.

Ces frais sont calculés et provisionnés lors de chaque valeur liquidative et sont perçus mensuellement.

NATIXIS ASSET MANAGEMENT n'ayant pas opté pour le régime de la TVA, les commissions administrative et comptable, et de gestion financière n'y sont pas assujetties.

#### Frais de transaction :

Les courtages, commissions et frais conformes aux pratiques de marchés, afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du

# COMPTES ANNUELS - Annexe comptable

remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans le FCPE, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités du Fonds.

Les revenus générés par les opérations d'acquisitions et de cessions temporaires d'instruments financiers reviennent en totalité au Fonds.

Le Fonds reversera à la Société de gestion 40% TTC du revenu généré par ces opérations.

## 3.2 - Part FGE

	Frais facturés au FCPE	Assiette	Taux barème	Prise en charge FCPE/Entreprise
1	Frais de gestion	Actif net	- 0,30% (TTC) maximum l'an de l'actif net	Entreprise
	Frais de gestion externes à la société de gestion de portefeuille (CAC, dépositaire, distribution, avocats)		<b>Honoraires du Commissaire aux comptes</b> fixés à 0,75% (TTC) maximum l'an de l'actif net, selon un barème dégressif (1), dans la limite des frais réellement facturés*.	
2	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	<b>Commissions de gestion indirectes :</b> 0,25% (TTC) maximum l'an pour la partie investie en parts et actions d'OPCVM/FIA.	FCPE
3	Commissions de mouvement		Néant	Néant
4	Commission de surperformance		Néant	Néant

(1) Les honoraires du Commissaire aux comptes dépendent du programme de travail de celui-ci, ils sont fortement dégressifs en taux en fonction de l'actif net du Fonds. Ils peuvent être plus élevés une année donnée en cas d'opérations exceptionnelles. A titre illustratif, les taux maximums sont en général les suivants :

- 0,75% maximum l'an de l'actif net jusqu'à 150 000 €,
- 0,40% maximum l'an de l'actif net jusqu'à 800 000 €,
- 0,25% maximum l'an de l'actif net jusqu'à 7 700 000 €,
- 0,05% maximum l'an de l'actif net jusqu'à 45 800 000 €,
- 0,02% maximum l'an de l'actif net au delà de 45 800 000€.

Ces frais sont calculés et provisionnés lors de chaque valeur liquidative et sont perçus mensuellement.

NATIXIS ASSET MANAGEMENT n'ayant pas opté pour le régime de la TVA, les commissions administrative et comptable, et de gestion financière n'y sont pas assujetties.

# COMPTES ANNUELS - Annexe comptable

---

## Frais de transaction :

Les courtages, commissions et frais conformes aux pratiques de marchés, afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans le FCPE, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités du Fonds.

Les revenus générés par les opérations d'acquisitions et de cessions temporaires d'instruments financiers reviennent en totalité au Fonds.

Le Fonds reversera à la Société de gestion 40% TTC du revenu généré par ces opérations.

*\* Pour l'exercice sous revue, le montant des honoraires du commissaire aux comptes s'est élevé à :  
2 287,94 €.*

# COMPTES ANNUELS - Annexe comptable

## ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Evolution de l'actif net au 30/06/2016

Portefeuille : 8564 AVENIR MODERE

	30/06/2016	30/06/2015
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>164 602 510,71</b>	<b>166 556 052,04</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC) *	30 713 175,39	25 373 879,64
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC) *	-29 146 496,48	-27 733 236,13
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	3 242 193,61	1 657 237,13
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-378 143,26	-27 519,51
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	0,00	0,00
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-3 170 230,57	-225 353,53
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	1 579 057,73	4 749 288,30
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-4 749 288,30	-4 974 641,83
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-737 704,98	-998 498,93
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments **	0,00	-50,00
<b>ACTIF NET EN DATE D'ARRÊTÉ OU EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>165 125 304,42</b>	<b>164 602 510,71</b>

\* La ventilation par nature des souscriptions et des rachats est donnée dans la rubrique « souscriptions et rachats » du présent rapport.

\*\* N-1 : Frais d'attribution d'un identifiant d'entité juridique et frais de certification annuelle d'un LEI : -50,00 €.

# COMPTES ANNUELS - Annexe comptable

## SOUSCRIPTIONS RACHATS

Souscriptions rachats au 30/06/2016

Portefeuille : 8564 AVENIR MODERE

	30/06/2016	30/06/2015
<b>Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)</b>	<b>30 713 175,39</b>	<b>25 373 879,64</b>
Versements de la réserve spéciale de participation	7 894 976,29	6 526 891,10
Intérêts de retard versés par l'entreprise	0,00	0,00
Versements au titre du plan d'épargne	17 453 128,82	13 214 880,60
- versements volontaires des salariés	14 281 709,96	10 596 913,85
- abondements de l'entreprise	3 171 418,86	2 617 966,75
Transferts provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	5 365 070,28	5 632 107,94
Distribution des dividendes	0,00	0,00
Droits d'entrée à la charge de l'entreprise	58 835,31	55 722,82
<b>Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)</b>	<b>29 146 496,48</b>	<b>27 733 236,13</b>
Rachats volontaires des salariés	23 345 599,74	20 659 967,94
Transferts à destination d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	5 800 896,74	7 073 268,19

Ces données, étant non issues de la comptabilité mais fournies par le teneur de compte, n'ont pas été auditées par le commissaire aux comptes.

# COMPTES ANNUELS - Annexe comptable

## COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS

### VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE D'INSTRUMENT

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
INSTRUMENTS FINANCIERS DE L'ENTREPRISE OU DES ENTREPRISES LIÉES		
TOTAL INSTRUMENTS FINANCIERS DE L'ENTREPRISE OU DES ENTREPRISES LIÉES	0,00	0,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

### VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Actif</b>								
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	630 255,02	0,38
<b>Passif</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



# COMPTES ANNUELS - Annexe comptable

## VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>Actif</b>										
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	630 255,02	0,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

## VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (Hors euro)

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Devise	%
<b>Actif</b>								
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

# COMPTES ANNUELS - Annexe comptable

## VENTILATION PAR NATURE DES POSTES CRÉANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	30/06/2016
Créances	Ventes à règlement différé	565 874,58
	Souscriptions à recevoir	72 611,65
<b>Total des créances</b>		<b>638 486,23</b>
Dettes	Achats à règlement différé	- 982 295,10
	Rachats à payer	- 123 155,66
	Frais de gestion	- 40 698,80
<b>Total des dettes</b>		<b>- 1 146 149,56</b>
<b>Total dettes et créances</b>		<b>- 507 663,33</b>

## CAPITAUX PROPRES

### Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
<b>Part I</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	6 373 217,3505	29 482 936,98
Parts rachetées durant l'exercice	-6 127 651,4231	-28 358 002,80
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	35 342 240,0729	
<b>Part FGE</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	393 777,7758	1 230 238,41
Parts rachetées durant l'exercice	-252 342,8939	-788 493,68
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	618 177,4911	

# COMPTES ANNUELS - Annexe comptable

## Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>Part I</b>	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	78 085,24
Montant des commissions de souscription perçues	78 085,24
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	-78 085,24
Montant des commissions de souscription rétrocédées	-78 085,24
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
<b>Part FGE</b>	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

## FRAIS DE GESTION À LA CHARGE DU FONDS

	30/06/2016
<b>Part I</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	737 207,43
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,47
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Part FGE</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	0,00
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,00
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

# COMPTES ANNUELS - Annexe comptable

## ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

	30/06/2016
- Garanties reçues par l'OPC	0,00
- dont garanties de capital	0,00
- Autres engagements reçus	0,00
- Autres engagements donnés	0,00

# COMPTES ANNUELS - Annexe comptable

## AUTRES INFORMATIONS

### Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/06/2016
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

### Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/06/2016
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

### Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe Natixis

	Code Isin	Libellés	30/06/2016
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			161 298 826,63
	FR0011007459	H2O TEMPO I A	8 310 205,83
	LU0552643685	MIROVA EURO SUSTAN. CORP BD IA EUR	4 991 472,00
	LU0935229152	NAM SEEYOND EUROPE M IA EUR	4 301 135,36
	FR0010767129	NATIXIS ACTIONS EUROPE SECTEURS I	727 390,80
	LU0935220524	NATIXIS EURO CREDIT IA	6 357 738,24
	FR0007075122	NATIXIS TRESORERIE PART I-C	52 544 397,40
	FR0010885236	NATIXIS TRESORERIE PLUS Part IC	78 027 292,50
	FR0007053749	NATIXIS ULTRA SHORT TERME BONDS PLUS	6 039 194,50
Instruments financiers à terme			0,00
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>161 298 826,63</b>

# COMPTES ANNUELS - Annexe comptable

**TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AU RÉSULTAT**

	30/06/2016	30/06/2015
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-758 965,91	-1 010 654,76
<b>Total</b>	<b>-758 965,91</b>	<b>-1 010 654,76</b>

	30/06/2016	30/06/2015
<b>Part I</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-758 959,79	-1 010 653,87
<b>Total</b>	<b>-758 959,79</b>	<b>-1 010 653,87</b>

	30/06/2016	30/06/2015
<b>Part FGE</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-6,12	-0,89
<b>Total</b>	<b>-6,12</b>	<b>-0,89</b>

# COMPTES ANNUELS - Annexe comptable

**TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES**

	30/06/2016	30/06/2015
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	2 948 902,79	1 656 963,06
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>2 948 902,79</b>	<b>1 656 963,06</b>

	30/06/2016	30/06/2015
<b>Part I</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	2 914 537,71	1 642 009,13
<b>Total</b>	<b>2 914 537,71</b>	<b>1 642 009,13</b>

	30/06/2016	30/06/2015
<b>Part FGE</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	34 365,08	14 953,93
<b>Total</b>	<b>34 365,08</b>	<b>14 953,93</b>

# COMPTES ANNUELS - Annexe comptable

**TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

	29/06/2012	28/06/2013	30/06/2014	30/06/2015	30/06/2016
<b>AVENIR MODERE I</b>					
Actif net en EUR	184 596 111,28	171 407 443,75	165 326 810,52	163 112 101,93	163 196 174,52
Nombre de titres	40 826 532,4351	37 424 707,7444	35 665 904,1472	35 096 674,1455	35 342 240,0729
Valeur liquidative unitaire	4,52147	4,58006	4,63543	4,64750	4,61759
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00	0,05	0,04	0,08
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,02	-0,02	-0,02	-0,02	-0,02
<b>AVENIR MODERE FGE</b>					
Actif net en EUR	0,00	0,00	1 229 241,52	1 490 408,78	1 929 129,90
Nombre de titres	0,0000	0,0000	396 678,4643	476 742,6092	618 177,4911
Valeur liquidative unitaire	0,00000	0,00000	3,09883	3,12623	3,12067
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00	0,02	0,03	0,05
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



# COMPTES ANNUELS - Annexe comptable

## INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
H2O TEMPO I A	EUR	141	8 310 205,83	5,03
NATIXIS ACTIONS EUROPE SECTEURS I	EUR	44	727 390,80	0,44
NATIXIS TRESORERIE PART I-C	EUR	4 180	52 544 397,40	31,82
NATIXIS TRESORERIE PLUS Part IC	EUR	750	78 027 292,50	47,25
NATIXIS ULTRA SHORT TERME BONDS PLUS	EUR	3 950	6 039 194,50	3,66
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>145 648 481,03</b>	<b>88,20</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
DNCA INVEST EUROPE GROWTH-IEUR	EUR	11 940	1 966 995,60	1,19
DNCA INVEST VALUE EUROPE IC	EUR	11 350	1 736 890,50	1,05
MIROVA EURO SUSTAN. CORP BD IA EUR	EUR	27 200	4 991 472,00	3,02
NAM SEEYOND EUROPE M IA EUR	EUR	256	4 301 135,36	2,60
NATIXIS EURO CREDIT IA	EUR	576	6 357 738,24	3,86
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>19 354 231,70</b>	<b>11,72</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>165 002 712,73</b>	<b>99,92</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>165 002 712,73</b>	<b>99,92</b>
<b>Total portefeuille titres</b>			<b>165 002 712,73</b>	<b>99,92</b>
<b>Créances</b>			<b>638 486,23</b>	<b>0,39</b>
<b>Dettes</b>			<b>-1 146 149,56</b>	<b>-0,69</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>630 255,02</b>	<b>0,38</b>
<b>Actif net</b>			<b>165 125 304,42</b>	<b>100,00</b>

# ANNEXE (S)

---

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCPE. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCPE et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### AVENIR MODERE

#### Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE)

Code AMF : 990000064889

Part I

FIA de droit français

Société de Gestion : Natixis Asset Management (Groupe BPCE)

#### OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- Le FCPE est classé : Diversifiés.
- L'objectif de gestion du FCPE est de surperformer l'indicateur de référence composite 5 % Europe Stoxx 600 DNR + 95 % EONIA Capitalisé, sur une durée minimale de placement recommandée de trois ans. L'indice Europe Stoxx 600 est représentatif de la performance des marchés actions européennes et est constitué des 600 principales valeurs européennes. Il est calculé dividendes nets réinvestis. L'EONIA Capitalisé est l'indice représentatif du taux monétaire au jour le jour de la zone euro. Il est calculé par le Système Européen des Banques Centrales comme la moyenne des taux des transactions réalisées sur le marché monétaire de l'euro pratiquées par un panel de banques internationales. Son évolution dépend de la politique monétaire conduite par la Banque Centrale Européenne.
- La politique d'investissement du FCPE consiste à déterminer des allocations d'actif en trois étapes : une allocation stratégique définie en fonction des analyses économiques générales, une allocation tactique cherchant les opportunités de marché, un choix d'obligations et d'actions privilégiant les meilleurs rendements/risque. La zone géographique du FCPE est l'Europe (zone euro et hors zone euro).
- Le portefeuille du FCPE est exposé au maximum de 10 % en actions, directement ou via des OPCVM/FIA actions, et entre 60 % minimum et 100 % maximum de l'actif net en produits monétaires, directement ou via des OPCVM/FIA monétaires. La zone prépondérante est l'Europe (zone euro et hors zone euro). Le portefeuille peut être exposé au maximum de 20 % de l'actif net en produits obligataires, directement ou via des OPCVM/FIA obligataires. Le Fonds peut, en plus de la poche obligataire, être exposé aux obligations convertibles de 0 % à 10 % de l'actif net.
- Le FCPE peut utiliser des contrats financiers à titre de couverture dans la limite d'engagement de 100 % de l'actif net, des titres intégrant des dérivés et des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.
- Les revenus générés par le FCPE sont capitalisés.
- L'investisseur peut demander le rachat de ses parts tous les jours. Les demandes de rachat sont exécutées quotidiennement selon les conditions prévues par le règlement du FCPE.

#### PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible A risque plus élevé

←—————→

Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur de risque reflète l'exposition diversifiée du FCPE avec une prédominance des marchés taux par rapport aux marchés de actions.

- Les données historiques, utilisées pour calculer le niveau de risque, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCPE.
- La catégorie de risque associée au FCPE n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".

#### Risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de crédit** : le risque de crédit résulte du risque de détérioration de la qualité d'un émetteur et/ou d'une émission, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur du titre. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur présent en portefeuille.

## FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCPE y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée 0,75%

Frais de sortie Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

### Frais prélevés par le FCPE sur le dernier exercice

Frais courants 0,56%\*

### Frais prélevés par le FCPE sous conditions de performances

Commission de surperformance Néant

Les frais maximum d'entrée ci-contre sont à votre charge ou pris en charge par votre entreprise selon l'accord de participation et/ou le règlement du plan d'épargne salariale de votre entreprise.

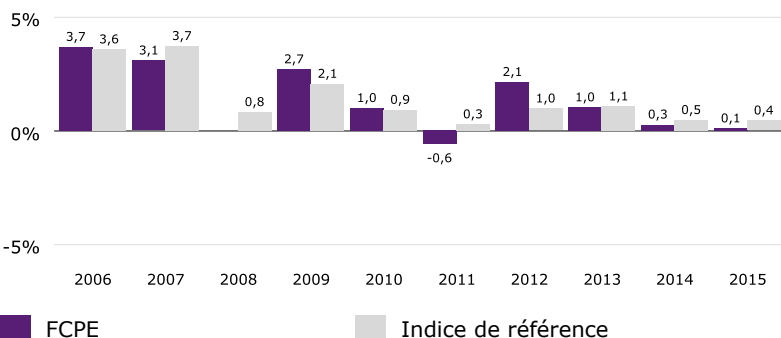
Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de surperformance.
- les frais d'intermédiation excepté dans le cas des frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCPE lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

\* Les frais courants mentionnés sont une estimation des frais compte tenu de la modification apportée à la structure des frais.

**Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé à l'investisseur de se reporter à la section « Frais de fonctionnement et commissions » du règlement du FCPE, disponible auprès de votre entreprise ou sur simple demande écrite auprès de la société de gestion.**

## PERFORMANCES PASSES



- Le diagramme des performances affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- Les performances annuelles sont calculées après déduction des frais prélevés par le FCPE.
- **Année de création du FCPE : 1996.**
- **Année de création de la part I : 1996.**
- **Devise : Euro.**

## INFORMATIONS PRATIQUES

- Dépositaire : CACEIS Bank France.
- Teneur de comptes conservateur de parts : NATIXIS INTEREPARGNE ou tout autre teneur de comptes désigné par votre entreprise.
- Forme juridique : FCPE multi-entreprises.
- Le règlement du FCPE est disponible auprès de votre Entreprise ou auprès de NATIXIS ASSET MANAGEMENT – 21 quai d'Austerlitz – 75634 Paris Cedex 13.
- Le rapport annuel et la valeur liquidative sont disponibles sur l'Espace Sécurisé Epargnants à l'adresse [www.interepargne.natixis.com/epargnants](http://www.interepargne.natixis.com/epargnants) ou sur le site du TCCP désigné par votre entreprise ou sur simple demande écrite auprès de la société de gestion.
- Fiscalité : Les produits réinvestis et indisponibles ainsi que les gains nets du FCPE étant réalisés dans le cadre d'un plan d'épargne sont exonérés d'impôt sur le revenu. Seuls les prélèvements sociaux sont redevables selon les dispositions de la réglementation fiscale française.
- Le Conseil de surveillance est composé de deux (2) membres :
  - un (1) membre salarié porteur de parts représentant les porteurs de parts salariés et anciens salariés de chaque entreprise ou groupe d'entreprises, élu directement par les porteurs de parts, ou désigné par le comité d'entreprise de celle-ci ou par les représentants des diverses organisations syndicales et ce, conformément aux dispositions des accords de participation et/ou règlements des plans d'épargne en vigueur dans ladite entreprise ou ledit groupe d'entreprises,
  - et un (1) membre représentant chaque entreprise ou chaque groupe d'entreprises, désigné par la direction de chaque entreprise ou chaque groupe d'entreprises.
- La Société de Gestion de Portefeuille exerce les droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif du FCPE et décide de l'apport des titres à l'exception des titres de l'Entreprise ou de toute entreprise qui lui est liée dans les conditions prévues à l'article L. 3344-1 du Code du travail.
- *La responsabilité de Natixis Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de ce FCPE.*

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCPE. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCPE et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### AVENIR MODERE

#### Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE)

Code AMF : 990000110839

Part FGE

FIA de droit français

Société de Gestion : Natixis Asset Management (Groupe BPCE)

#### OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- Le FCPE est classé : Diversifiés.
- L'objectif de gestion du FCPE est de surperformer l'indicateur de référence composite 5 % Europe Stoxx 600 DNR + 95 % EONIA Capitalisé, sur une durée minimale de placement recommandée de trois ans. L'indice Europe Stoxx 600 est représentatif de la performance des marchés actions européennes et est constitué des 600 principales valeurs européennes. Il est calculé dividendes nets réinvestis. L'EONIA Capitalisé est l'indice représentatif du taux monétaire au jour le jour de la zone euro. Il est calculé par le Système Européen des Banques Centrales comme la moyenne des taux des transactions réalisées sur le marché monétaire de l'euro pratiquées par un panel de banques internationales. Son évolution dépend de la politique monétaire conduite par la Banque Centrale Européenne.
- La politique d'investissement du FCPE consiste à déterminer des allocations d'actif en trois étapes : une allocation stratégique définie en fonction des analyses économiques générales, une allocation tactique cherchant les opportunités de marché, un choix d'obligations et d'actions privilégiant les meilleurs rendements/risque. La zone géographique du FCPE est l'Europe (zone euro et hors zone euro).
- Le portefeuille du FCPE est exposé au maximum de 10 % en actions, directement ou via des OPCVM/FIA actions, et entre 60 % minimum et 100 % maximum de l'actif net en produits monétaires, directement ou via des OPCVM/FIA monétaires. La zone prépondérante est l'Europe (zone euro et hors zone euro). Le portefeuille peut être exposé au maximum de 20 % de l'actif net en produits obligataires, directement ou via des OPCVM/FIA obligataires. Le Fonds peut, en plus de la poche obligataire, être exposé aux obligations convertibles de 0 % à 10 % de l'actif net.
- Le FCPE peut utiliser des contrats financiers à titre de couverture dans la limite d'engagement de 100 % de l'actif net, des titres intégrant des dérivés et des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.
- Les revenus générés par le FCPE sont capitalisés.
- L'investisseur peut demander le rachat de ses parts tous les jours. Les demandes de rachat sont exécutées quotidiennement selon les conditions prévues par le règlement du FCPE.

#### PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible A risque plus élevé

←—————→

Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur de risque reflète l'exposition diversifiée du FCPE avec une prédominance des marchés taux par rapport aux marchés de actions.

- Les données historiques, utilisées pour calculer le niveau de risque, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCPE.
- La catégorie de risque associée au FCPE n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".

#### Risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de crédit** : le risque de crédit résulte du risque de détérioration de la qualité d'un émetteur et/ou d'une émission, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur du titre. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur présent en portefeuille.

## FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCPE y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	0,75%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le FCPE sur le dernier exercice	
Frais courants	0,26%*
Frais prélevés par le FCPE sous conditions de performances	
Commission de surperformance	Néant

Les frais maximum d'entrée ci-contre sont à votre charge ou pris en charge par votre entreprise selon l'accord de participation et/ou le règlement du plan d'épargne salariale de votre entreprise.

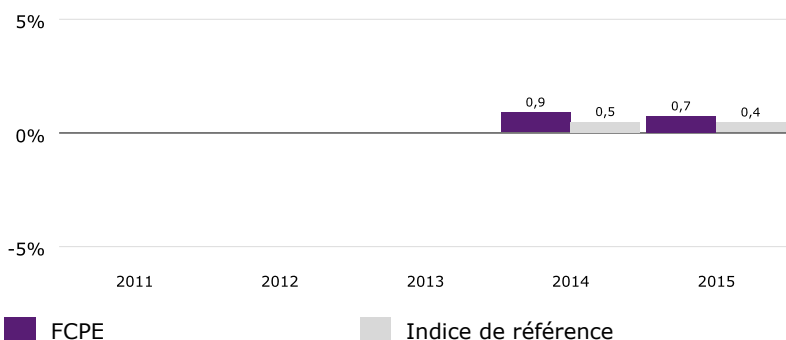
Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de surperformance.
- les frais d'intermédiation excepté dans le cas des frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCPE lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.
- les frais pris en charge par votre entreprise.

\* Les frais courants mentionnés sont une estimation des frais compte tenu de la modification apportée à la structure des frais.

**Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé à l'investisseur de se reporter à la section « Frais de fonctionnement et commissions » du règlement du FCPE, disponible auprès de votre entreprise ou sur simple demande écrite auprès de la société de gestion.**

## PERFORMANCES PASSES



- Le diagramme des performances affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- Les performances annuelles sont calculées après déduction des frais prélevés par le FCPE.
- **Année de création du FCPE : 1996.**
- **Année de création de la part FGE : 2013.**
- **Devise : Euro.**

## INFORMATIONS PRATIQUES

- Dépositaire : CACEIS Bank France.
- Teneur de comptes conservateur de parts : NATIXIS INTEREPARGNE ou tout autre teneur de comptes désigné par votre entreprise.
- Forme juridique : FCPE multi-entreprises.
- Le règlement du FCPE est disponible auprès de votre Entreprise ou auprès de NATIXIS ASSET MANAGEMENT – 21 quai d'Austerlitz – 75634 Paris Cedex 13.
- Le rapport annuel et la valeur liquidative sont disponibles sur l'Espace Sécurisé Epargnants à l'adresse [www.interepargne.natixis.com/epargnants](http://www.interepargne.natixis.com/epargnants) ou sur le site du TCCP désigné par votre entreprise ou sur simple demande écrite auprès de la société de gestion.
- Fiscalité : Les produits réinvestis et indisponibles ainsi que les gains nets du FCPE étant réalisés dans le cadre d'un plan d'épargne sont exonérés d'impôt sur le revenu. Seuls les prélèvements sociaux sont redevables selon les dispositions de la réglementation fiscale française.
- Le Conseil de surveillance est composé de deux (2) membres :
  - un (1) membre salarié porteur de parts représentant les porteurs de parts salariés et anciens salariés de chaque entreprise ou groupe d'entreprises, élu directement par les porteurs de parts, ou désigné par le comité d'entreprise de celle-ci ou par les représentants des diverses organisations syndicales et ce, conformément aux dispositions des accords de participation et/ou règlements des plans d'épargne en vigueur dans ladite entreprise ou ledit groupe d'entreprises,
  - et un (1) membre représentant chaque entreprise ou chaque groupe d'entreprises, désigné par la direction de chaque entreprise ou chaque groupe d'entreprises.
- La Société de Gestion de Portefeuille exerce les droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif du FCPE et décide de l'apport des titres à l'exception des titres de l'Entreprise ou de toute entreprise qui lui est liée dans les conditions prévues à l'article L. 3344-1 du Code du travail.
- *La responsabilité de Natixis Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de ce FCPE.*

Ce FCPE est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Natixis Asset Management est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au %) a Ufg &\$%\*.

# AVENIR MODERE

Ce placement s'adresse aux investisseurs recherchant une gestion prudente tout en gardant une flexibilité au marché des actions. Ce fonds a pour objectif de sur-performer sur sa durée minimale de placement recommandée son indicateur de référence. Le fonds est exposé essentiellement en produits des marchés monétaires de la zone euro ainsi que dans une fourchette de 0 à 10 % d'actions des grandes places boursières internationales.

## FCPE N° 8564

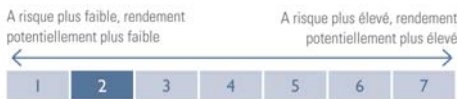
### CHIFFRES CLÉS

Actif total du fonds (en millions d'€) :	165.13
Valeur liquidative en € :	Part C 4.61759

### HORIZON DE PLACEMENT

3 ans au moins

### PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



### INFORMATIONS PRATIQUES

N° d'agrément	990000064889
Date d'agrément	22/03/1996
Type de fonds	FCPE
Devise du fonds	EUR
Valorisation	Quotidienne

Classification AMF : Diversifiés

Société de gestion	NATIXIS ASSET MANAGEMENT
Dépositaire	CACEIS BANK FRANCE

### SOUSCRIPTION / RACHAT

Les demandes sont à formuler :  
 - par internet sur votre Espace Sécurisé Epargnants  
 - par courrier à l'adresse figurant sur vos relevés de compte d'épargne salariale.

## STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Stratégie Diversifiée Mixte

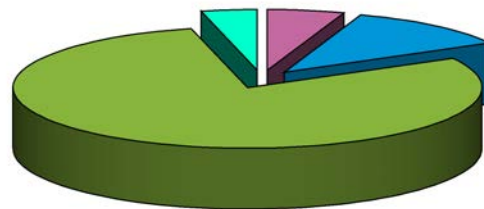
### PERFORMANCES ET INDICATEURS DE RISQUE

Durée Depuis le	1 mois	Depuis le	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
	31/05/2016	31/12/2015	30/06/2015	28/06/2013	30/06/2011	30/06/2006
Performance du FCPE	-0.24%	-0.33%	-0.64%	0.82%	2.24%	12.08%
Performance de l'indice de référence	-0.27%	-0.53%	-0.72%	1.18%	2.38%	12.99%
Écart de performance	0.02%	0.20%	0.08%	-0.36%	-0.15%	-0.91%
Performance annualisée	NS	NS	NS	0.27%	0.44%	1.15%
Volatilité du FCPE	NS	NS	1.16%	0.97%	1.07%	1.17%
Volatilité de l'indice de référence	NS	NS	1.17%	0.81%	0.89%	0.97%

Indice de référence : Composite (95% Eonia capitalisé + 5% STOXX Europe 600 (c) DNR)

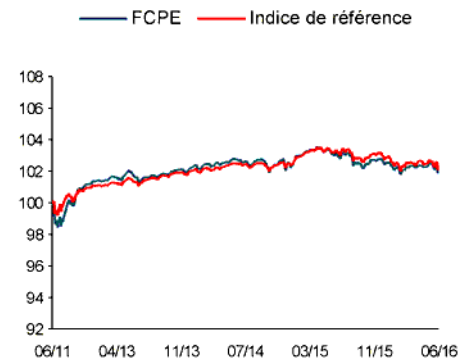
Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les chiffres des performances citées ont trait aux périodes écoulées.

### COMPOSITION DU PORTEFEUILLE



Actions Europe	5.29%	Autres Obl. Euro	11.71%
Monétaire & Liquidités	79.15%	Oblig. Euro Aggr. & Crédit	3.85%

### PERFORMANCE (BASE 100)



## PRINCIPAUX OPCVM

Code ISIN	Nom de la valeur	Poids
FR0010885236	NATIXIS TRESORERIE PLUS IC	47.25%
FR0007075122	NATIXIS TRESORERIE PART I C	31.82%
FR0011007459	H2O TEMPO I A	5.03%
LU0935220524	NATIXIS EURO CREDIT IA	3.85%
FR0007053749	NATIXIS ULTRA SH TERME BD PLUS	3.66%
LU0552643685	MIROVA EURO SUST CORP BD FD I/A (EUR)	3.02%
LU0935229152	NAM SEEYOND EUROPE M IA EUR	2.60%
LU0870552998	DNCA INVEST EUROPE GWTH IEUR	1.19%
LU0284395984	DNCA INVEST VALUE EUROPE IC	1.05%
FR0010767129	NATIXIS ACT EUROPE SECTEURS I	0.44%
Total		99.93%

## COMMENTAIRE DE GESTION

Un unique mot d'ordre a dominé le mois : le Brexit. Le 23 juin, les Britanniques ont choisi de quitter l'UE à 51,9 % des voix contre 48,1 %, et le Premier ministre David Cameron a démissionné le lendemain de l'annonce des résultats du référendum. La livre s'est alors effondrée face au dollar à des plus-bas jamais vus en 30 ans, tandis que le yen et d'autres monnaies et actifs refuges s'appréciaient. Sur les marchés obligataires, les rendements du Bund allemand à 10 ans passant en dessous de zéro tandis que les écarts de rendement des obligations des pays périphériques se creusaient un peu en juin. Les marchés d'actions mondiaux ont accusé le coup. De même, le cours du Brent a baissé de 5 % au lendemain du vote et affiche une légère baisse de 1.2% sur l'ensemble du mois de juin, tandis que le prix de l'or s'est apprécié de 9 % au cours du mois. Le référendum britannique n'a pas constitué l'unique source d'incertitude politique en Europe : six mois après le scrutin de décembre, les nouvelles élections législatives espagnoles n'ont débouché encore une fois sur aucun résultat tranché. Le référendum ne fut pas le seul événement important du mois. En particulier, les statistiques décevantes du marché du travail américain ont annihilé les chances d'un relèvement des taux de la Réserve fédérale pendant l'été. En Europe, le mois de juin, malgré le sursaut des trois derniers jours, se solde par une baisse significative des marchés actions pour l'essentiel attribuable au choc du vote du Brexit : l'indice Stoxx Europe 600 recule de -4.83%. Les indices américains et asiatiques résistent mieux : S&P 500 +0.81% ; MSCI AC Asia Pacific +0.44% (toutes performances converties en euros). Jouant leur rôle de valeur refuge, les marchés de taux ont progressé sur le mois : EMTS 3-5 ans +0,50% ; BarCap Euro Aggregate +1.75%.



**Natixis Asset Management**

Société Anonyme au capital de 50 434 604,76 euros  
Agrée en qualité de Société de Gestion de Portefeuille  
sous le numéro GP 90009 en date du 22 mai 1990  
Immatriculée au RCS Paris B 329 450 738  
21, quai d'Austerlitz - 75634 Paris Cedex 13

**Natixis Interépargne**

Société Anonyme au capital de 8 890 784 euros  
Teneur de compte conservateur de parts  
Numéro de déclarant : 14948 YE  
Immatriculée au RCS Paris B 692 012 669  
30, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris